



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3044 - LUNDI 16 OCTOBRE 2017

EXERCICE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

La faillite de l'État comme obstacle majeur

L'Institut pour la recherche en droits humains (IRDH) a animé une conférence sur « la problématique de l'exercice des libertés publiques dans les provinces de la RDC ». Ce forum a permis à cet institut de souligner la faillite de l'État

congolais face à son obligation primaire de protéger le citoyen comme l'une des difficultés majeures à l'exercice et à la jouissance des libertés publiques. Pour l'IRDH, la faillite de l'État se manifeste par le fait que les institutions ne fonctionnent

plus sur la base de la force des lois qui garantissent les libertés publiques. En fonction de la loi du plus fort, les institutions publiques sont confisquées par des individus qui ont la capacité d'abuser des moyens humains, matériels et financiers de l'État



La population a droit à être protégée et sécurisée par la police au mépris des lois protégeant l'intérêt commun. [Page 3](#)

CLASSEMENT CHOISEUL 100 AFRICA

Des Congolais sur la liste des lauréats



Célestin Mukeba

Le classement Choiseul 100 Africa a été mené sur plusieurs mois et l'Institut Choiseul a fait appel à de nombreux experts et spécialistes du continent pour réaliser cette étude qui se propose de dresser un état des lieux des forces vives de l'économie africaine. Deux banquiers RD-congolais figurent dans le top 100 du classement, à savoir Mustafa Rawji (38 ans), directeur général adjoint de la Rawbank (27^e) et Célestin Mukeba Muntuabu (39 ans), président directeur général de Pro-Credit Bank Congo/ Equity Bank Congo S.A (37^e). Ces jeunes dirigeants africains sont appelés à jouer un rôle majeur dans le développement économique du continent dans un avenir proche.

[Page 4](#)

Mustafa Rawji

TRANSPORT AÉRIEN AFRICAIN

Quatre-vingt-deux lignes en plus au premier semestre 2017

Les dernières données publiées par le cabinet d'analyse et de voyage «Forwardkeys» évoquent une augmentation de plus de 13% des arrivées au cours de la période sous examen, soit entre janvier et septembre de l'année en cours. La plus forte hausse des vols provient du continent américain, soit plus de 17 %.

Au cours du premier semestre de 2017, l'Afrique a enregistré une forte croissance des arrivées de vols internationaux. Les dernières données montrent un continent africain plus attractif, en raison de la croissance nette des lignes. Cela a représenté au moins 82 lignes en plus.

[Page 4](#)

ZES

Les sous-commissions sont enfin là !

Selon les informations complémentaires livrées par le chargé de mission des ZES (Zones économiques spéciales), la dernière réunion a permis de mettre en place les membres du bureau de ces différentes sous-commissions désormais opérationnelles. Leur mission prioritaire est d'analyser les dossiers pour l'octroi rapide du statut de ZES aux entreprises

désireuses de s'installer dans la ZES. Par ailleurs, il revient aussi à ce bureau de mener une analyse méticuleuse des dossiers de demande de statut de ZES introduit par les aménageurs. Enfin, ce bureau va accompagner l'agence de la ZES dans ses missions traditionnelles de régulation et de contrôle des ZES.

[Page 4](#)

ÉDITORIAL

Ignobles !

Epouvantables, ignobles, terrifiantes sont les photos que l'on peut voir, non sur les réseaux sociaux mais en privé, et qui témoignent du drame qui se noue, ou plutôt qui pourrait se nouer, dans la région des Grands Lacs, à la frontière de l'Ouganda, du Soudan du sud, du Kenya, si la communauté internationale n'apporte pas très vite son appui aux peuples africains concernés.

Epouvantables car elles montrent, notamment, une femme sur le point d'accoucher violée puis tuée à la machette, un homme au crâne défoncé, des êtres humains dont on ne devine ni l'âge ni le sexe massacrés à coups de couteau. Ignobles car elles témoignent de la violence qui couve dans cette partie de notre continent et qui a depuis longtemps explosé dans l'Est de la République Démocratique du Congo comme en Centrafrique. Terrifiantes car elles nous ramènent plus de vingt ans en arrière lorsque se produisit, dans une indifférence quasi générale, le génocide qui ravagea le Rwanda et dont le Président Paul Kagame s'emploie toujours à panser les terribles séquelles.

Nous ne dirons pas ici qui a rassemblé ces clichés, ni à qui ils ont été remis. Précisons simplement que leur source est malheureusement indiscutable et que le message qu'ils transmettent est accablant à tous égards. A quelques jours de la tenue chez nous, à Brazzaville, du 8ème Sommet de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) de tels documents lancent un signal d'alarme à l'humanité toute entière qui ne pourra pas prétendre, demain, avoir ignoré ce qui se dessine aujourd'hui dans une des régions qui pourrait être la plus prospère de la planète en raison de ses ressources naturelles, mais que la folie humaine menace une fois encore de plonger dans le chaos.

Au lieu de pérorer à n'en plus finir comme le font leurs dirigeants dans le cadre très confortable du Conseil de sécurité des Nations Unies, à New York, les pays les plus riches de la planète qui se posent volontiers en donneurs de leçons dans le domaine de la bonne gouvernance feraient bien d'apporter aux dirigeants des pays africains l'aide qui leur permettra de conjurer le mauvais sort. Qu'ils observent donc avec attention ce qui se dira le 19 octobre à Kintélé et qu'ils en tirent pour eux-mêmes les leçons. Car, dans cette affaire, leur responsabilité est bien engagée quoi qu'ils disent et quoi qu'ils prétendent.

Les Dépêches de Brazzaville

RDC

L'opposition accuse Kabila de «forfaiture»

L'opposition congolaise a accusé jeudi le chef de l'État, Joseph Kabila, de «forfaiture» après que la commission électorale a annoncé qu'il n'y aurait pas d'élection présidentielle avant 2019, alors que la communauté internationale continue de réclamer la publication d'un calendrier électoral.

Cette annonce, la veille de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), enterme définitivement l'accord entre le pouvoir et l'opposition du 31 décembre 2016 conclu sous l'égide de l'Église catholique et qui prévoyait des élections présidentielle, législatives et locales au plus tard fin 2017. La Constitution interdit à Joseph Kabila, dont le second et dernier mandat a pris fin le 19 décembre 2016, de se représenter. «Devant cette énième forfaiture, Joseph Kabila et son serviteur Corneille Nangaa (ndlr: le président de la Céni, qui a dit ne pas être en mesure d'organiser une élection avant 504 jours) ont déclaré la guerre au peuple congolais et se sont de ce fait disqualifiés», a déclaré le président du Rassemblement de l'opposition Félix Tshisekedi, à l'issue d'une réunion des cadres de sa coalition à Kinshasa.

La «feuille de route» du Rassemblement, a-t-il rappelé, prévoit après le 31 décembre 2016 une «courte transition sans Kabila» conduite par des personnalités chargées d'organiser des élections dans les six mois. Souvent en déplacement à l'étranger, M. Tshisekedi a annoncé «des démarches auprès de la communauté internationale, à travers l'ONU, pour une implication directe dans l'organisation des élections en RDC».

Les Nations unies et les grands pays partenaires continuent de réclamer l'application intégrale de l'accord du 31 décembre 2016. «À l'heure actuelle, la publication d'un calendrier électoral réaliste, l'établissement d'un budget pour la tenue des élections, la mise en œuvre des mesures de décrispation et la garantie du respect des droits et libertés fondamentales sont les principales conditions à remplir pour faire avancer le processus politique», a déclaré le représentant de l'ONU en RDC, Maman Sidikou, mercredi devant le Conseil de sécurité à New York. «À notre connaissance, il n'y a pas eu de communication officielle de la part de la Céni sur le calendrier électoral. Nous appelons à la mise en œuvre urgente et dans son intégralité de l'accord politique du 31 décembre 2016, afin que soient organisées,

dans les plus brefs délais, des élections crédibles et inclusives», a quant à lui réagi jeudi le ministère français des Affaires étrangères.

«Mon pays a bel et bien mis le cap vers les élections (...). Le calendrier sera publié incessamment», a pour sa part répété de New York le ministre congolais des Affaires étrangères, Leonard She Okintundu, cité par la radio onusienne Oka-pi. La presse congolaise bruisse de rumeurs sur de prochaines initiatives diplomatiques qui n'ont pour l'instant pas été confirmées, comme une visite à Kinshasa du président sud-africain Jacob Zuma ce week-end, puis de la représentante des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, la semaine prochaine.

Article 64

Annonçant une tournée -Lubumbashi dans le sud-est, l'est de la RDC en proie aux groupes armés, etc.-, M. Tshisekedi n'a en revanche pas lancé d'appel à la désobéissance civile ni «à la rue» contrairement à ce qu'avait fait son allié en exil Moïse Katumbi il y a quelques semaines. «Cette fois-ci, nous n'allons pas appeler le peuple à des actions», a-t-il répondu à l'AFP, interrogé sur l'article 64 de la Constitution autorisant «tout Congolais» à «faire échec» à celui qui «prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution». «Comment est-ce que l'article 64 se matérialise sur le terrain ? C'est à cela que nous travaillons», a-t-il dit. La répression de manifestations contre Joseph Kabila avait fait plusieurs dizaines de morts les 19 septembre et 19 décembre 2016. Certains «parlementaires debout», ces Kinois qui commentent l'actualité près des vendeurs de journaux, redoutent de nouvelles violences. «Mais moi je vous dit qu'il pleuve ou qu'il neige, on ira aux élections en décembre 2017, sinon Kabila va provoquer une guerre civile dans ce pays, ça sera catastrophique», déclare l'un d'eux, Jimmy, à l'AFP.

La tension politique est tout aussi palpable à l'Assemblée nationale, où l'opposition menace de déposer une motion de censure contre le Premier ministre Bruno Tshibala. La semaine dernière, l'opposition a déposé des motions de défiance contre le ministre de l'Intérieur, Emmanuel Shadari, et son collègue de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba. Leur rejet est «inconstitutionnel», estime l'opposition.

AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC

Faillite de l'État comme obstacle majeur à l'exercice des libertés publiques

Pour l'Institut pour la recherche en droits humains (IRDH), qui a animé une conférence relevant cette situation au cours de laquelle il a noté que cela était de la responsabilité de chaque citoyen d'exiger le respect des droits garantis, les ONG, les Églises et les partis politiques devraient aider à augmenter la pression sur les dirigeants pour qu'ils respectent et fassent respecter les libertés publiques.

L'IRDH a animé, dans le cadre de l'Observatoire de l'exercice des libertés publiques (OELPU) de l'ONG Humanisme et droits humains (HDH), une conférence sur « la problématique de l'exercice des libertés publiques dans les provinces de la RDC ». L'assise a permis à cet institut de souligner la faillite de l'État congolais face à son obligation primaire de protéger le citoyen, comme l'une des difficultés majeures à l'exercice et la jouissance des libertés publiques. Dans les recommandations, l'IRDH a rappelé qu'il était de la responsabilité de chaque citoyen d'exiger le respect des droits garantis et que les ONG, Églises et partis politiques devraient aider à augmenter la pression sur les dirigeants pour qu'ils respectent et fassent respecter les libertés publiques. Pour l'IRDH, en effet, la faillite de l'État se manifeste par le fait que

les institutions ne fonctionnent plus sur la base de la force des lois qui garantissent les libertés publiques. Par contre, en fonction de la loi du plus fort, les institutions publiques sont confisquées par des individus qui ont la capacité d'abuser des moyens humains, matériels et financiers de l'État au mépris des lois protégeant l'intérêt commun.

À en croire l'IRDH, la première difficulté qui traduit la situation décriée est celle à agencer les lois et les organes de l'État. « La première difficulté à l'exercice des libertés publiques devient l'incapacité des dirigeants à agencer les lois et les organes. Ils font preuve d'une incompétence inconsciente à comprendre que les institutions publiques ne peuvent être gérées que dans le respect des lois qui garantissent à tous et à chacun les libertés fondamentales », a expliqué cet institut, citant en exemple la mesure prise par les maires des villes et gouverneurs des provinces interdisant des manifestations publiques au motif qu'ils ne les ont pas autorisées, alors que la Constitution prône le régime d'information en cette matière.

La seconde difficulté serait, selon l'IRDH, l'attitude nocive des dirigeants. Il s'agit, a noté cet institut, du comportement conscient mais cynique des dirigeants agissant

contre l'éthique des organes de l'État qu'ils gèrent. « Par mauvaise foi, ils désarticulent l'appareil de l'État, dans le but d'en tirer indûment profit, au détriment du bien-être commun », a-t-il expliqué. Pour soutenir cette conception, l'IRDH cité l'exemple du président de la Céni, qui ignorerait ou subtiliserait la contrainte temporelle de la loi électorale, vidant ainsi le sens des élections en les transformant en des simples mirages qui ne seront jamais atteints, ou des membres du gouvernement qui abusent de la police et des services de renseignements aux fins de procéder aux arrestations arbitraires et détentions illégales de ceux qui expriment leurs opinions politiques. La troisième difficulté est, selon l'IRDH, l'agressivité des dirigeants contre les citoyens. Ce serait, a noté cette structure, l'attaque systématique contre des individus qui croient dans des valeurs démocratiques et tentent d'exercer ou jouir des libertés publiques ainsi garanties.

De la rigueur dans l'action citoyenne

Pour l'IRDH, au regard d'une telle description des dirigeants, des ONG et des Églises devraient renouveler la mobilisation citoyenne pour des valeurs morales. Alors que face à l'ignorance des droits et libertés, cet

institut a rappelé que les dirigeants de la société civile et des partis politiques ont la responsabilité de former et informer de manière continue la population de ses droits et libertés fondamentaux. « Il est facile de parler de la violation des droits d'accès aux soins de santé dans les villages, car les villageois souffrent effectivement du manque de centres hospitaliers. La violation du droit d'accès à l'éducation, car effectivement l'État ne construit plus d'école et l'enseignement est devenu un commerce. La violation du droit d'accès à la justice, car des OPJ aux magistrats, tous exigent le paiement cash pour le dépôt d'une plainte ou l'obtention d'un jugement. Le droit à être protégé par la Police nationale, car il y a des coins ou les milices égorgent et pillent au quotidien », a noté l'IRDH. Par ailleurs, face à la désorganisation de la société civile et des partis politiques, cet institut a appelé les ONG, pour une telle campagne, à veiller à ce que des organisations fantômes ne continuent à démotiver la population meurtrie, en agissant pour leurs intérêts égoïstes, au détriment de la démocratie et l'État de droit. Sur cette lancée, la conférence a encouragé les

organisations internationales à ne pas créer ou inciter des ONG fictives, payées dans le seul but de combler des listes de participants aux séminaires chèrement financés par des partenaires financiers. Alors qu'aux partis politiques, l'IRDH a recommandé de lutter contre le phénomène de « transhumance » ou de la « fluidité » qui permet aux politiciens de naviguer, sans vergogne, dans tous les courants politiques, à la recherche des opportunités de se faire recruter pour un poste.

Devant la résignation de la population, l'IRDH a noté que la population ne peut se sentir concernée que si elle voit se manifester dans des personnes qui la mobilisent, le sens des valeurs morales qui tendent les libertés que les lois et instruments internationaux garantissent. Dans cette présentation, l'IRDH a conclu que les ONG et autres groupes de pression ont le devoir de tenir un discours qui correspond avec les attentes morales de la population.

« C'est de cette façon qu'elles réussiront une nouvelle mobilisation citoyenne contre des dirigeants véreux », a conclu cette structure.

Lucien Dianzenza

ANGOLA

Un quart des réfugiés RD-congolais rentré au pays

Ce mouvement s'explique, entre autres, par le retour d'un « climat de stabilité dans la région du Kasai ».



Des employés du HCR dans le nord-ouest de l'Angola distribuant des denrées alimentaires à des réfugiés RD congolais

Près d'un quart de quelque 30.000 ressortissants de République démocratique du Congo (RDC) réfugiés en Angola voisin pour fuir les violences dans leur province du Kasai (centre) sont rentrés dans leur pays, ont annoncé vendredi les autorités angolaises. « Sur les 31.240 réfugiés de RDC accueillis par le gouvernement angolais dans la province de Lunda Norte (nord-est), 7.535 sont retournés volontairement dans leur pays d'origine », a déclaré à l'AFP un responsable provincial, Wilson Palanca.

Ces mouvements s'expliquent par le retour d'un « climat de stabilité dans la région du Kasai », selon M. Palanca. Frontalière de l'Angola, la région du Kasai est secouée depuis septembre 2016 par des violences entre les forces de sécurité et des miliciens se réclamant du chef coutu-

mier Jean-Pierre Mpandi, alias Kamuina Nsapu, tué en août 2016. Ces violences entre forces de sécurité et milices Kamuina Nsapu ont fait plus de 3.000 morts, selon l'Église catholique.

L'ONU a dénombré dans la région quelque 1,4 million de déplacés. Parmi eux, des dizaines de milliers de personnes, surtout des femmes et des enfants, ont traversé en urgence la frontière avec l'Angola pour échapper aux violences et se sont installés dans des camps très précaires autour de la ville de Dundo (nord-est). Depuis le 8 août, ces réfugiés ont commencé à être réinstallés dans le centre d'accueil de Lóvuá, à 90 km de Dundo, capable de recevoir un total de 50.000 personnes.

AFP

Félix Tshisekedi : « Kabila a déclaré la guerre au peuple congolais »

Le leader de l'opposition en République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a déclaré jeudi que le président de la Commission électorale avaient « déclaré la guerre au peuple congolais », en annonçant qu'il n'y aurait pas d'élection présidentielle avant 2019.

« Devant cette énième forfaiture, Joseph Kabila et son serviteur Corneille Nangaa ont déclaré la guerre au peuple congolais et se sont de ce fait disqualifiés », a affirmé Félix Tshisekedi, à l'issue d'une réunion à Kinshasa du Rassemblement, le regroupement de la majeure partie de l'opposition, qui exige le départ de M. Kabila. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, a discrètement annoncé que la Commission ne serait pas en mesure d'organiser une élection avant 2019 pour remplacer Joseph Kabila, dont le second et dernier mandat a pris fin le 19 décembre 2016. Cette déclaration enterme définitivement l'accord entre le pouvoir et l'opposition du 31 décembre 2016. Conclu sous l'égide de l'Église catholique, le texte prévoyait des élections présidentielle, législatives et locales au plus tard fin 2017.

« Le Rassemblement entreprend des démarches auprès de la communauté internationale, à travers l'ONU, pour une implication directe dans l'organisation des élections » en République démocratique du Congo, a souligné Félix Tshisekedi, qui a de nouveau demandé « une courte transition sans Joseph Kabila et une Céni recomposée ». Félix Tshisekedi, fils de l'opposant historique Étienne Tshisekedi, décédé en février 2017, a aussi annoncé qu'il rendrait visite aux militants du Rassemblement dans toute la RDC, en commençant par Lubumbashi (sud-est), la deuxième ville du pays, et l'est.

Les Nations unies et les grands pays partenaires continuent de réclamer l'application intégrale de l'accord du 31 décembre 2016. « À l'heure actuelle, la publication d'un calendrier électoral réaliste, l'établissement d'un budget pour la tenue des élections, la mise en œuvre des mesures de décrispation et la garantie du respect des droits et libertés fondamentales sont les principales conditions à remplir pour faire avancer le processus politique », a déclaré jeudi le représentant de l'ONU en République démocratique du Congo, Maman Sidikou, devant le Conseil de sécurité à New York.

AFP

CLASSEMENT CHOISEUL 100 AFRICA

Des Congolais sur la liste des lauréats

L'étude annuelle réalisée par l'Institut Choiseul identifie, recense et classe les jeunes dirigeants africains de 40 ans et moins appelés à jouer un rôle majeur dans le développement économique du continent dans un avenir proche.

Le classement Choiseul 100 Africa, explique-t-on, a été mené sur plusieurs mois et l'Institut Choiseul a fait appel à de nombreux experts et spécialistes du continent pour réaliser cette étude qui se propose de dresser un état des lieux des forces vives de l'économie africaine. Deux banquiers congolais de la RDC figurent dans le top 100 du classement, à savoir Mustafa Rawji, 38 ans, directeur général adjoint de la Rawbank (27e du classement) et Célestin Mukeba Muntuabu, 39 ans, président-directeur général de ProCredit Bank Congo/ Equity Bank Congo S.A (37e). Par ailleurs, Véronique Mankou, 32 ans président directeur général de VMK et originaire du Congo-Brazzaville, est également classé dans le top 100, où il figure à la 52e place.

Deux banquiers expérimentés

Né à Kinshasa, Mustafa Rawji a effectué ses études secondaires à Londres et est détenteur d'une maîtrise en finances à Boston. Il est parmi les créateurs de RAWBANK en 2002. Mais, en 2004, il souhaite acquérir une expérience bancaire internationale et entre au service de HSBC à Dubaï où, pendant 5 ans, il est cadre commercial au département Corporate Banking. En septembre 2009, il devient secrétaire général adjoint de la Rawbank, préside le comité des crédits, di-

rige le département Marketing et Communication et préside le comité Qualité. Nommé directeur du développement stratégique fin 2013, Mustafa Rawji est, depuis juillet 2015, directeur général adjoint de la Rawbank, première banque de la RDC.

Pour sa part, Célestin Mukeba, avant de rejoindre le secteur bancaire, a été formateur en contrôle interne et audit interne auprès des entreprises publiques et privées. Il a également évolué chez PriceWaterhouseCooper, avant de rejoindre Procredit Bank en 2006, où il a notamment contribué à la mise en place des outils de contrôle interne correspondant au standard allemand (MaRisk). Il a occupé divers postes de haut niveau au sein de ProCredit Bank Congo y compris celui de directeur général adjoint entre 2008 et 2014.

Depuis Octobre 2014, il est à la tête de ProCredit Bank Congo/

Equity Bank Congo S.A. Célestin Mukeba a mené avec compétence et succès le modèle de la banque inclusive intégrant tous les segments de clients (micro petite et moyennes entreprises, corporate et private) après l'acquisition de la Banque ProCredit Bank Congo par Equity Group Holdings PLC du Kenya en 2015. Au crédit de Célestin Mukeba figure aussi le déploiement d'un grand réseau de plus de 1000 agents bancaires à travers la République démocratique du Congo afin d'accélérer l'inclusion financière. D'autres Congolais de la RDC figurent dans le top 200 de ce classement à savoir Yannick Mbiya Ngandu, 34 ans, directeur du réseau des agences de la Trust Merchant Bank, Sylvain Mudikongo, 35 ans, directeur d'investissement de VTB Capital Patricia Nzolantima, 39 ans, directrice générale EXP-Comunicart.



Mustafa Rawji



Célestin Mukeba

Critères de sélection

Les critères de sélection pour figurer dans le classement sont notamment d'avoir la nationalité de l'un des 54 États africains ; être âgé de 40 ans ou moins au 1er janvier 2017 et avoir une contribution active dans le développement économique de l'Afrique. Afin de classer les profils retenus, plusieurs critères pondérés ont été pris en compte tels que l'image et la réputation, le parcours et les compétences, le pouvoir et la fonction, l'influence et les réseaux, le potentiel et le leadership. Selon l'Institut Choiseul, la somme des points obtenus dans les différentes catégories de critères précitées détermine la place de chacun des lauréats dans le classement final. Les profils ayant obtenu moins de 10% dans l'une

des catégories ont été éliminés. Les 100 premiers sont classés de la 1^{re} à la 100e place. Dans l'étude globale, disponible sur le site de l'Institut Choiseul, une seconde liste recense les profils classés entre la 101e et la 200e place. L'étude étant arrêtée au 30 juin 2017, les évolutions professionnelles postérieures à cette date n'ont pas été prises en compte. 55 nouveaux lauréats ont fait leur entrée cette année dans le classement, rejoignant d'autres qui figurent dans ce dernier depuis le début. Pour Pascal Lorot, président de l'Institut Choiseul, « ces jeunes dirigeants font bouger les lignes et, par leur enthousiasme et leur dynamisme, entraînent tout un continent sur la voie du succès et de la réussite ».

Patrick Ndungidi

ZES

Les sous-commissions sont enfin là

Leur mise en place est intervenue à l'issue d'une réunion d'évaluation à mi-parcours des points focaux. Il s'agit d'au moins quatre sous-commissions importantes : technique, investissement, avantages et facilités, emploi et sécurité.

Selon les informations complémentaires livrées par le chargé de mission des ZES (Zones économiques spéciales), Auguy Bolanda, la dernière réunion a permis de mettre en place les membres du bureau des ces différentes sous-commissions désormais opérationnelles. Outre le président, il y a un vice-président et un rapporteur. Leur mission prioritaire est d'analyser les dossiers pour l'octroi rapide du statut de ZES aux entreprises désireuses de s'installer dans la ZES. Par ailleurs, il revient aussi à ce bureau de mener une analyse méticuleuse des dossiers de demande de statut de ZES introduit par les aménageurs. Enfin, ce bureau va accompagner l'agence de la ZES dans ses missions traditionnelles de régulation et de contrôle des ZES. Concrète-

ment, pour chaque demande d'octroi de statut de «ZES», la sous-commission technique devra mener les investigations nécessaires sur le terrain sur les différents aspects liés au site. Pour le reste, la sous-commission économique par exemple s'occupera sans surprise des aspects économiques et financiers. Quant aux avantages fiscaux, parafiscaux et autres facilités, la sous-commission chargée de cette matière devra faire les propositions nécessaires. Sur ce point précis, il faut rappeler que ces ZES bénéficient d'un régime juridique particulier. Enfin, la sous-commission Emploi et Sécurité s'attellera à l'examen des aspects liés à cette matière. Leur cible est tant le personnel national qu'expatrié. En définitive, les ZES font partie d'une stratégie visant, à terme, l'inversion de l'exode rural à travers une politique de développement équilibré et rationnel de l'espace économique national. Nous y reviendrons.

L.E.

TRANSPORT AÉRIEN AFRICAIN

Quatre-vingt-deux lignes en plus au premier semestre 2017

Les dernières données publiées par le cabinet d'analyse et de voyage «Forwardkeys» évoquent une augmentation de plus de 13 % des arrivées au cours de la période sous examen, soit entre janvier et septembre de l'année en cours. La plus forte hausse des vols provient du continent américain, soit plus de 17 %.

Au cours du premier semestre de 2017, l'Afrique a enregistré une forte croissance des arrivées de vols internationaux. En effet, les dernières données montrent un continent africain plus attractif, en raison de la croissance nette des lignes. Cela a représenté au moins 82 lignes en plus. Au-delà, les statistiques du cabinet spécialisé font également une autre révélation intéressante. « La demande des consommateurs et l'investissement des compagnies aériennes ont été plus importants dans les voyages en provenance des autres continents que ceux des pays africains », indique le cabinet. Plus globalement, il faut noter que les plus fortes hausses proviennent de l'Amérique (+17 %), de l'Europe (+ 12 %) et de l'Asie pacifique (+16 %).

Pour leur part, les vols entre pays africains n'ont bougé que de 12 %, soit la plus faible augmentation. Autre révélation, quelques pays africains ont réussi à se démarquer. Au nord du continent, il y a sans surprise l'Égypte toujours prisée pour ses nombreux sites historiques. Ensuite, toujours dans le monde magrébin, des pays comme la Tunisie et le Maroc sont cités également comme les principaux moteurs de cette croissance. Dans la partie subsaharienne, l'Afrique du Sud rejoint les premiers pays pour former ainsi le top 5 africain. Quant aux perspectives d'avenir, elles restent très encourageantes. Il faut attendre certes les chiffres du second semestre 2017 qui devraient confirmer l'actuelle tendance. Se basant sur les réservations de voyage en Afrique du 21 septembre à la fin de l'année, l'on a noté une hausse de 15,2 % par rapport à l'année dernière. Les renseignements livrés par le cabinet font état des réservations anticipées aux États-Unis d'Amérique, en Europe et en Asie-pacifique.

Laurent Essolomwa

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL SEADRILL ARIEL

Société de droit libérien
80 Broad Street, Monrovia - LIBERIA

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Chevron Overseas Congo Ltd (COCL) du 21 septembre 2017, dûment enregistrées le 12 octobre 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n° 185/16, folio 7331, il a été décidé de désigner Monsieur Alastair MAITLAND, en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 20 juin 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/14B501, et dont l'adresse au Congo est située à l'Immeuble 11 étages « La Roche », 4^e étage à gauche (4B), Centre-Ville en face du garage CFAO, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 12 octobre 2017 sous le n° 17DA 1248.

Pour avis,
Le conseil d'administration

RESIDENCE ARCHANGE

À Pointe-Noire, au quartier Siafoumou marché,
vers la clinique du Dr Mongo.

Location des chambres climatisées
avec un point cuisine.

Contacts: 00 242 06 652 75 29 / 06 820 00 73

Site WEB: residence-archange.jimdo.com

NÉCROLOGIE

Le directeur national de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo à le profond regret d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès tragique de Owoko Okemba Pays, 2^{ème} adjoint au directeur national, survenu le jeudi 12 octobre 2017, des suites d'un accident de circulation.

Le deuil se tient à son domicile sis 36, Rue Kintélé à Ouenzé.

La date et le programme d'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Marie Mbangoula, Mme Mpassi née Kizaba Dorothee Eugénie, les enfants Mpassi Luc, Guy, Valentine, Ida, Davy, Aline, Clotilde, Séraphine et les enfants Biatouma ont la douleur d'informer, les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant, soeur, Nièce et Mm Maman Biatouma née Mpassi Marie Jeanne, survenu le 10 octobre 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°37 rue Mbétis à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ

Vers la réforme du cadre juridique

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé le 12 octobre à Brazzaville, la campagne de vulgarisation des textes de réformes du cadre juridique de son département.

Ces réformes qui touchent le système national de santé revêtent une importance capitale dans le processus d'amélioration du climat des affaires dans le secteur de la santé.

La publication des textes relatifs à l'intégration du secteur privé dans le système de santé congolais est nécessaire. Ces textes portent notamment sur le découpage des districts sanitaires, la

création d'une commission nationale d'agrément et le fonctionnement de la commission d'homologation.

Jacqueline Lydia Mikolo a salué la bonne collaboration entre le gouvernement, la Banque mondiale et d'autres partenaires, tout en exhortant les acteurs impliqués dans le système de santé à s'approprier les réformes.

Prenant la parole, la coordonnatrice du deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS II), Marie-Christelle Berri Tsika a rappelé que ce programme visait à augmenter le

taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans des zones ciblées et à améliorer leur qualité.

Le programme est structuré en deux composantes à savoir l'augmentation du taux d'utilisation des services de santé et l'amélioration de leur qualité grâce au financement basé sur la performance et le renforcement du système national de santé.

La mise en œuvre de la composante II, a indiqué la coordonnatrice du PDSSII, est marquée par la tenue de plusieurs activités. Parmi celles-ci, figurent l'élaboration des comptes nationaux de la santé, de la politique nationale de santé et du programme national de développement de la santé ; de l'annuaire statistique et de l'étude sur le panier de soins, ainsi que l'appui à la révision du cadre légal et réglementaire.

Notons qu'au cours de la cérémonie de lancement de cette campagne, les techniciens et partenaires de la santé ont reçu des livrets de réformes des mains de la ministre de la santé.

Lydie gisèle Oko



Les participants (Adiac)

CONFÉRENCE

Des jeunes congolais évoquent «le Dividende démographique» comme levier de croissance économique

La visioconférence organisée par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en marge du Rebranding Forum Africa 2017 tenu les 6 et 7 octobre à Bruxelles a permis aux jeunes du Congo de s'exprimer, à l'instar d'autres jeunes du continent, sur le rôle qu'ils doivent jouer comme levier pour accélérer la croissance économique et mener vers le développement durable.

La session dite satellite a servi de plateforme d'échanges entre les gouvernements, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les médias et les organisations de jeunesse. Sur le thème : « Enjeux et défis des systèmes africains face au dividende démographique », la 4e édition du Rebranding Africa Forum s'est révélée être une somme d'opportunités d'investissements en vue de tirer pleinement profit du « dividende démographique ».

Par ce dernier concept, UNFPA voudrait, à partir d'une combinaison de la maîtrise de croissance démographique avec des politiques et des actions appropriées, impulser un cadre de développement visant à activer la croissance économique. « Les jeunes constituent le moteur de cette croissance économique, à condition que les institutions soient renforcées, et qu'il soit mis en place des réformes et programmes nécessaires pour encourager des familles moins nombreuses, renforcer l'accès des jeunes à une for-

mation appropriée, et créer des opportunités pour leur employabilité », explique l'UNFPA dans une note conceptuelle.

Les interventions toutes aussi riches de ce forum ont été suivies des discussions en panel entre l'UNFPA, les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la jeunesse. Au Congo, une vingtaine de jeunes dont la plupart sont issus du Réseau africain des adolescents et jeunes en politique de développement (AfriYan), a participé à la session satellite depuis le bureau UNFPA de Brazzaville.

Des questions pour les jeunes du Congo

Trois questions préalablement préparées par eux ont été posées en direct au cours de cette échange placée sous le thème « opportunité pour autonomiser les jeunes pour la capture du Dividende démographique, et mécanismes pour le passage à échelle du projet SWEDD ». Le Projet régional d'Autonomisation des femmes et de dividende démographique au Sahel (SWEDD), procède, en effet, d'une réponse conjointe des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale (BM) à l'appel lancé par les Présidents de six pays du Sahel, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Il vise à améliorer l'autonomisation des femmes et des filles et leur accès aux services de santé. Cela aidera à créer plus d'opportunités économiques et de prospérité pour

les femmes, les filles et leurs familles. La session a donc concerné en l'étude des mécanismes pour l'extension du projet SWEDD dans d'autres pays, comme le Congo. « Nous n'avons pas eu la possibilité d'aller à la conférence à Bruxelles parce qu'elle s'est prioritairement adressé aux pays qui ont le Fonds SWEDD, ce qui a justifié cette session satellite qui nous permet de poser des questions », explique Second Ondezba, jeune ambassadeur national de l'initiative Dividende Démographique de l'AfriYan. « Le fonds SWEDD intervient au niveau de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons les mêmes problèmes et nous souhaitons que ce fonds vienne investir au Congo. Nous avons aussi posé une question sur la politique de la Banque mondiale en matière de programme destiné à la jeunesse », poursuit-il. Pour la secrétaire exécutive de AfriYan Congo, Dolores Badia, ce forum est un excellent support pour aider les Jeunes à tirer profit du Dividende démographique. « Notre préoccupation est que les politiques mettent les Jeunes au centre de toutes les questions. A leur tour, ils doivent s'impliquer afin que le nombre de ceux qui sont actifs soit élevé. Ils doivent prendre en main leur avenir, et pour cela il faut qu'on relève aussi le niveau de la femme », souligne-t-elle, précisant que les conclusions de ce forum seront expliquées aux jeunes du réseau national AfriYan pour plus de discernement.

Quentin Loubou

MADAGASCAR

Décès de l'ancien président Albert Zafy

L'ancien président malgache Albert Zafy, qui a dirigé la Grande Ile de 1993 à 1996 est décédé le 13 octobre à l'âge de 90 ans, ont annoncé les autorités du pays.

Albert Zafy est mort à l'hôpital Saint-Pierre à la Réunion, a indiqué la présidence de la République de Madagascar. Les causes du décès n'ont pas été précisées.

Il était arrivé au pouvoir en 1993, après trois années de mobilisation populaire des « Forces vives », dont il était le leader et de transition politique qui avaient mis fin aux vingt-cinq ans de régime socialiste dirigé par Didier Ratsiraka. Il avait été destitué en 1996 par l'Assemblée nationale, à la suite d'un conflit avec le pouvoir législatif.

Leader de la coalition des Forces Vives, il avait été à l'origine de manifestations regroupant plusieurs centaines de milliers de malgaches à Antananarivo, appelant le président Ratsiraka à la démission. Adversaires politiques, les deux hommes s'étaient rapprochés ces dernières années.

Dans les crises politiques successives à Madagascar (2001-2002 et 2008-2013), il avait appelé à la réconciliation nationale, dénonçant toute forme de violence. Il avait été invité par la communauté internationale à la recherche d'une solution pour sortir le pays de la crise de 2008 à 2013, au même titre que les trois mouvances de Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina.

Yvette Reine Nzaba



RÉGION DES GRANDS LACS

Le Congo à la présidence de la CIRGL

Le Congo dirigera le Comité des ministres de la Défense de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL). Défis à relever : paix et sécurité collectives.

Les ministres de la Défense de la CIRGL se sont réunis, le 11 octobre, à Brazzaville en prévision du 7e sommet ordinaire de la CIRGL et de la 8e réunion de haut niveau du mécanisme de suivi de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. À cette occasion, le Congo a été désigné pour succéder à l'Angola qui vient de passer deux mandats successifs à la tête de la structure. Faire régner la paix et la sécurité au sein de l'espace communautaire est sur quoi s'attellera le Congo avec le concours de l'ensemble des États membres. « La situation qui prévaut dans la région des Grands lacs nous renseigne sur les sacrifices, les efforts que nos pays doivent continuer à fournir pour préserver la paix et la sécurité, de sorte que la sécurité collective soit au cœur de nos priorités. (...) Il est clair que les agressions armées, les désordres, les déplacements massifs des populations provoqués par des situations d'instabilité ne favorisent jamais le développement de nos pays », a déclaré le ministre d'État Gilbert Ondongo, représentant le Premier ministre, chef du gouvernement.

Pour sa part, le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a rassuré que le Congo honorera son engagement à servir au mieux et en toutes circonstances la CIRGL en accord avec les objectifs fixés par les chefs d'États et de gouvernement.

Pour Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises (FAC), il s'agira de répondre aux exigences de la gestion de l'environnement sécuritaire et humanitaire qui reste marqué par plusieurs zones d'instabilité. « Le souci de la prévention et l'engagement à la recherche permanente des solutions idoines aux différents défis sécuritaires et humanitaires présents et à venir seront le credo de l'action de la présidence congolaise », a fait savoir le CEMG des FAC qui espère bénéficier de l'appui habituel et mutuel des membres dudit comité. Selon lui, un effort sera par ailleurs consenti au suivi, à l'analyse et à l'évaluation des problèmes brûlants de sécurité dont la récurrence constitue un véritable obstacle à la liberté de circulation, à la liberté d'action et à l'espoir de développement durable dans les zones les plus touchées.

Le CEMG des FAC a également souhaité que les États membres veillent au strict respect des engagements signés et contenus dans les textes pertinents de l'organisation. Le respect des engagements financiers permettra et garantira l'efficacité des mécanismes de vérification et renseignement, le respect des engagements particuliers favorisera notamment le rapatriement des FDLR désarmés, des ex-M23 ainsi que celui tant souhaité par les populations du Nord-Kivu, des ex-combattants SPLA/IO en provenance du Sud du Soudan, à en croire Guy Blanchard Okoi. « Les défis du rétablissement de l'ordre sécuritaire dans la région des Grands lacs sont à la portée de nos États et de leurs dirigeants », a-t-il souligné.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo s'emploie à lutter contre la pêche illicite

Le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a organisé le 13 Octobre à Brazzaville, un focus sur le système VMS de surveillance des navires de pêche. A cet effet, les experts de la société Collecte localisation satellite (CLS) ont exposé sur l'importance de cette technologie.

Cette initiative du gouvernement s'inscrit dans la logique des directives de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (COREP) qui « définit un cadre approprié pour la mise en œuvre des bases de données régionales et de procédures d'échanges d'informations indispensables dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée, non réglementée », a déclaré Henri Djombo. Au cours de cette réunion, il a évoqué le rôle du système de surveillance des navires de pêche qui consiste à suivre, contrôler et surveiller les activités halieutiques de manière productive et rentable. Ce système transmettra au département des pêches « des informations précises, en temps réel, sur la position, la vitesse et l'activité des navires de pêche dans sa zone de réglementation ».

Selon Henri Djombo, cette technologie permettra de préserver l'intégrité, d'atténuer la vulnérabilité et de développer la résilience du patrimoine marin par la mise en place des mesures de protection efficaces.

La société CLS avec ses 30 ans d'expérience dans la lutte contre la pêche illicite, accompagne les Etats à pouvoir exercer une gestion de pêche durable, à contrôler et améliorer les conditions de pêche des bateaux. Elle utilise des techniques comme la surveillance du navire par l'identification d'un comportement, la gestion de la flotte de pêche. Le système est alerté lorsqu'un bateau traverse une zone interdite et évalue les zones de pêche les plus favorables.

Les experts de ladite société ont abordé plusieurs points qui peuvent permettre d'assurer : la mise en place d'un système performant pour gérer et exploiter les stocks de ressources halieutiques de manière durable (par un système d'information de pêche); le développement des compétences halieutiques (halieutes, cadres, ingénieurs, opérateurs, observateurs, inspecteurs) du Congo; l'éradication de la pêche illégale et non réglementée et préserver l'activité économique liée à la pêche ; l'assise de l'autorité des institutions nationales et administratives dans la gestion de l'environnement marin. Wiss Diaz, l'un des experts, a donné l'exemple des pays comme la Mauritanie (qui a refait son économie bleue), l'Indonésie et le Kenya qui ont eu à faire appel au CLS pour les aider à mieux gérer le secteur de la pêche. Rappelons que cette société avait débuté en 2012 une coopération avec les pêcheurs amateurs et qui s'est par la suite arrêtée.

« Il va falloir que les procédures de contrôle soient pertinentes pour éliminer les facteurs des navires qui fraudent dans notre espace marin, il faudra le faire », a signifié Henri Djombo, annonçant la ratification prochaine du projet de loi sur la pêche maritime.

Christie Gany Pambou et Hugue-Lovie Mikanou (stagiaires)

PME

Le gouvernement appelé à soutenir l'artisanat local

Le Conseil national de l'artisanat (Cona) qui a tenu sa session inaugurale, les 12 et 13 octobre à Brazzaville, a réussi à faire le diagnostic du secteur artisanal. Les participants à ces assises ont réclamé du gouvernement congolais des meilleures conditions pour moderniser l'artisanat local.

« Les membres du Cona recommandent au ministre et administrations en charge de l'artisanat de tout mettre en œuvre pour favoriser l'amélioration des conditions de travail des artisanes et artisans. Ils sollicitent du gouvernement et de ses partenaires une attention soutenue permettant

à l'artisanat congolais de s'exprimer », selon les termes de la déclaration du Cona prononcée à l'issue des assises.

Créé par décret n°2011-842 du 31 décembre 2011, le Cona est une plateforme regroupant les pouvoirs publics, les artisans, le secteur privé et partenaires au développement, pour participer à l'élaboration des politiques nationales de l'artisanat et d'émettre des avis sur les programmes et les textes relatifs au secteur.

Cette première rencontre visait à poser les bases d'un entrepreneuriat artisanal moderne, à proposer des mesures susceptibles de favoriser le bon fonctionne-

ment et le développement du secteur.

Santia est l'une des nombreuses artisanes ayant participé aux échanges et expositions des articles. Designer, elle conçoit des chemises et chaussures à base de tissu local. La rencontre des artisans a été une occasion d'exposer au public ses nouvelles créations. Tout comme Alfred, carreleur, le soutien de l'Etat est indispensable. « Les autorités doivent nous aider à avoir accès aux espaces publics, les médias pour nous permettre de présenter nos produits ; à avoir accès aux financements et partenariats », a lâché Alfred. Pour la ministre de tutelle même si la rencontre a pu mobiliser autant d'acteurs du secteur, le plus important est qu'une étape cruciale vient d'être franchie pour promouvoir les activités artisanales et la diversification de l'emploi. « Le début de réponse se trouve dans la démarche de cartographie puis de structuration des acteurs, dont le projet pilote, au niveau du secteur informel, va englober les artisans et leurs entreprises », a indiqué la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany.



Yvonne Adélaïde Mougany posant avec les artisans (Adiac)

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Vers l'affaiblissement de l'Onu?

Reformulons la question : est-on en train d'accélérer l'affaiblissement de l'Organisation des Nations unies ? La maison commune mondiale, au sein de laquelle les esprits s'échauffent et s'apaisent au gré des débats qui s'y déroulent sans interruption - l'équilibre des nations en dépend, au moins provisoirement - n'a pas bonne presse, on le sait. A cause de ses délibérations souvent enduites de partialité du fait du droit de veto de ses cinq membres permanents (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni), du fait de trainer le pas quand on lui parle de réformes, du fait aussi que n'étant pas en soi un Etat, l'Onu ne peut qu'être un instrument de médiation aux approches pacifistes.

Au terme de mises en garde lancées il y a quelques mois, les Etats-Unis ont mis à exécution leur décision de quitter l'un des instruments de l'Onu les plus transversaux en matière de dialogue des civilisations qu'est l'Unesco (Organisation des Nations unies pour

l'éducation, la science et la culture). Au 31 décembre prochain, le plus gros contributeur de l'instance « intellectuelle » basée en plein cœur de Paris, la capitale française, avec 22% de parts (avant qu'il ne la suspende en 2011) n'aura plus que les yeux d'observateur pour regarder tourner la gardienne du patrimoine culturel de l'humanité.

Tout compte fait, ce qui est en cause avec le retrait des Etats-Unis est la nature des relations internationales dans la région très instable, mais très stratégique du Proche Orient. Washington qui a toujours pris la défense de Tel-Aviv et ne cessera de le faire se rappelle sans doute aussi le rôle de faiseur de paix qui lui revient en tant que première puissance mondiale. Et ce rôle, il ne peut le remplir avec le succès escompté que s'il s'appuie sur le concert des nations, et laisse agir la diplomatie avec patience sans évidemment s'aliéner les intérêts qui sont les siens.

On sait que depuis son arrivée à la Maison Blanche, le 20 janvier de cette année, le président des Etats-Unis, Donald Trump, s'emploie à appliquer ses promesses de campagne, suivant son slogan de rendre sa grandeur à l'Amérique. En y allant toute seule dans un monde où les défis existentiels incitent à dialoguer davantage même entre deux moments de tension, la première puissance qui abrite le siège des Nations unies risque de se priver d'un atout de poids : le respect qu'elle inspire pour sa grande culture, mais pourtant aussi le fait que les huit dernières années, elle avait réussi à effacer l'image des seize précédentes autres qui en faisaient un gendarme universel aux expéditions punitives contestées.

Les nombreuses réactions de « regret » exprimées à la suite de l'annonce du retrait des Etats-Unis de l'Unesco laissent dire, néanmoins, que sur le chemin de l'universalité que défend l'Unesco, il se trouve encore des énergies pour croire en un monde où

les valeurs de paix, de sécurité, de justice prennent le dessus sur l'isolement, sur la violence et la haine répandues par des groupuscules obscurs qui essaient partout. Tous les Etats qu'on dit civilisés ont le droit de soutenir cette approche. Ne pas fermer les espaces de dialogue, ne pas leur tourner le dos, ne pas rompre le contact, sont des options possibles si les Etats et les peuples se vouent un respect mutuel. Mais il faut craindre que l'affaiblissement de ces espaces de dialogue ouvre la voie au délitement de l'espérance qui présida à la création de l'Onu lorsque son ancêtre, la Société des Nations, devint l'ombre d'elle-même devant la montée des dissensions entre ses membres.

Audrey Azoulay, la nouvelle dirigeante de l'Unesco élue tout juste au moment où les Etats-Unis et Israël retireraient leur ticket de participation à l'institution, aura sans doute le temps de faire le point et relancer la machine.

Gankama N'Siah



airtel

LE SERVICE DES EMERGENCES

RECHARGE ET DEVIENS MILLIONNAIRE

**RECHARGE ET
DEVIENS MILLIONNAIRE**

Gagne* jusqu'à 1 million
par jour et 10 millions
par mois

Compose *6262#

airtel

airtel



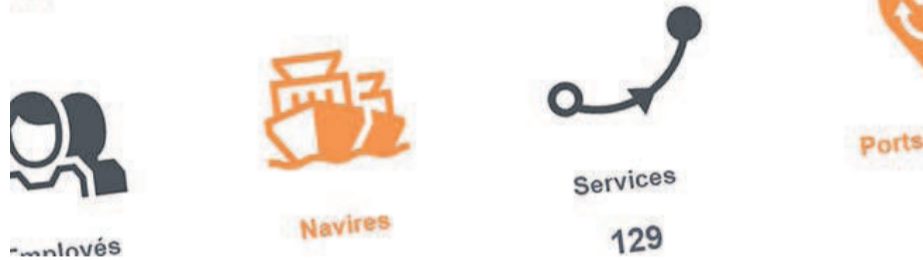
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Hapag-Lloyd choisit Bolloré comme nouvel agent à Pointe Noire.

Le cinquième armateur mondial, Hapag-Lloyd, fera son entrée sur le marché congolais à compter d'Octobre 2017 en choisissant Bolloré Transport & Logistics comme agent

Millions d'EVP
sportés chaque années



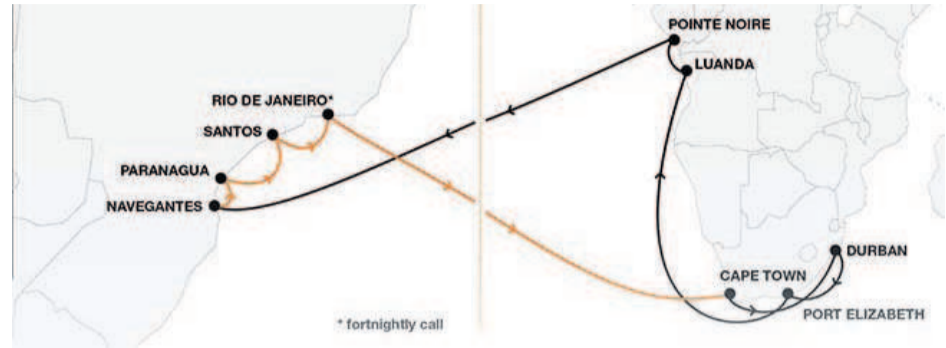
pour le représenter.

Ce choix stratégique, lui offre l'opportunité de bénéficier de l'expertise logistique du groupe Français présent sur le marché depuis plus de 50 ans.

Hapag-Lloyd est un armateur solide, fondé en 1847 comptant ainsi 170 ans de présence dans l'industrie du transport maritime dans plus de 120 pays. Il dispose d'une flotte de 219 navires modernes d'une capacité totale de 1,6 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) lui permettant d'offrir des connexions rapides et fiables dans le monde entier.

Hapag-Lloyd en quelques chiffres :

L'armateur allemand, renforce donc sa présence sur le continent africain et améliore sa couverture portuaire en ajoutant l'escale de Pointe Noire sur son service existant : le



South America / South Africa Triangle service (SAT).

Ce service offrira une connexion bi-hebdomadaire entre Pointe Noire, l'Amérique Latine et l'Afrique du Sud ainsi que le reste du monde via les « hubs » de Santos au Brésil et de Cape Town en Afrique du Sud.

WESTBOUND	Navegantes	Paranagua	Santos	Rio de Janeiro*
Cape Town	27	28	30	32
Durban	23	24	26	28
Port Elizabeth	22	23	25	27
Luanda	13	14	16	18
Pointe Noire	11	12	14	-

Frequency: weekly

EASTBOUND	Cape Town	Durban	Port Elizabeth	Luanda	Pointe Noire
Navegantes	14	17	20	27	30
Paranagua	12	15	18	25	28
Santos	10	13	16	23	26
Rio de Janeiro	9	12	15	22	-

South America/South Africa Triangle Service (SAT)

Le premier navire qui offrira la nouvelle rotation sera le Gerhard Schulte v.224W au départ de Pointe Noire le 30 octobre.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite
Dépliants

Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

Bienvenue à

MAYOMBE ARENA HOTEL

Pointe Noire
Centre-ville

Reservez votre chambre à partir de 40.000 F. CFA à Mayombe Arena Hotel
Centre-ville derrière la Tour Mayombe
Tel: 06 615 34 43 / 06 865 56 28

ALIMENTATION

Fongwama et le PAM organisent le premier hack4Food

« Changeons l'avenir des migrations. Investissons dans la sécurité alimentaire et le développement durable », tel a été le thème du premier hackathon organisé le 13 octobre à Brazzaville dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation qui sera célébrée le 16 octobre.

Devant plusieurs participants et les officiels venus nombreux à cette occasion, Prince Youlou, le représentant de Fongwama a présenté le Hackathon Hack4Food qui se déroulera durant deux jours.

Il s'agit de 48h consécutives d'expérimentations en vue de proposer des prototypes d'objets éditoriaux et inventer de nouvelles façons d'utiliser les outils numériques dans le domaine de la sécurité alimentaire au Congo. La rencontre réunira des profils variés incluant informaticiens, développeurs, graphistes, communicants, en vue de collaborer sur des sujets de programmation informatique pointus et innovants afin de répondre au défi exposé par le Programme alimentaire mondial (Pam) en matière de sécurité alimentaire.

Selon le représentant du Pam, Jean-Martin Bauer, les investigations faites ont révélé que 1 sur 7 d'enfants naissent au monde avec la malnutrition chronique ou aigue. Un rapport publié il y a quelques jours sur sécurité alimen-

taire, relève que l'insécurité au niveau mondiale s'amplifie après une longue tendance à la baisse passée au-dessus des 800 millions de personnes affamées. Le chiffre s'élève aujourd'hui à 815 millions.

Parmi les réussites du Pam, il ressort,

Ces deux exemples vont éventuellement permettre au Pam d'atteindre le défi faim zéro.

Notons que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) entend lancer une série d'activités pour marquer la semaine des



Photo de famille (Adiac)

entre autres, que dans son investissement aux technologies figure en bonne place la plateforme « Maano on ligne » en Zambie favorisant l'achat et la vente des produits alimentaires à partir du téléphone portable. Cette application permet de commercialiser les produits agricoles ou encore de développer le « Blockchain » dont l'usage sécurise les transferts monétaires au Moyen orient.

Nations unies, la journée mondiale de l'alimentation et ses 40 ans au Congo. A cette occasion, les meilleurs producteurs seront honorés. Le Fao ouvrira ses portes le mardi avec la participation du gouvernement et du système des Nations unies. Un forum sur l'alimentation sera organisé le lendemain à l'auditorium de l'université Marien Nguabi.

Raoulla Yondot Kanga

CHU

L'arrêt du service minimum attendra l'avis général des travailleurs

En attendant la convocation d'une assemblée générale dont la date reste à définir, l'intersyndicale du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a reporté sa décision de supprimer le service minimum mis en place pour « sauver des vies ».

Pour rappel, les agents du CHU ont relancé, le 6 octobre, leur grève générale illimitée suspendue le 10 août dernier.

« On se dirige probablement vers cette option qui relève d'une décision collégiale avec l'ensemble des agents que nous allons très prochainement consulter pour avoir leur avis. Pour l'heure, le service minimum se poursuit. La preuve, je suis moi-même en poste au bloc », a précisé samedi un des membres de l'intersyndicale joint au téléphone par notre rédaction.

Pour rappel, les agents du CHU ont relancé, le 6 octobre, leur grève générale illimitée suspendue le 10 août dernier.

Une reprise du mouvement qu'ils justifient par la non-satisfaction de leurs revendications qui portent, notamment, sur le paiement de trois mois d'arriérés de salaires. Les mêmes revendications concernent les agents du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui ont arrêté le travail le 22 septembre.

La Rédaction

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Molla
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE DE LA JEUNE FILLE

Les élèves sensibilisées aux méfaits des grossesses précoces

Dans le cadre de la célébration en différé de la journée internationale de la jeune fille, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, a sensibilisé le 13 octobre à Brazzaville, près de mille collégiennes à la dangerosité des grossesses précoces.

Cette journée offre l'occasion de souligner la nécessité de relever les défis auxquels sont confrontées les filles, et de promouvoir l'autonomisation et le respect de leurs droits. Elle a été célébrée au Congo sous le thème : « Autonomisation des filles : avant, pendant et après une crise ».

Selon une étude réalisée par l'ESIS Congo 2009, 8,8% des adolescentes et 9,9% des femmes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir eu des rapports sexuels avec deux partenaires ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, contre 6,9% des femmes en général.

Par contre, entre 2005-2011, la proportion des adolescentes ayant commencé leur vie féconde en augmentation est passée à 27,2%. La proportion des adolescentes ayant un enfant est estimée à 7,9% chez les adolescentes de 15 ans et 54,8% chez celles âgées de 19 ans.

Les filles ont des potentialités et des droits parfois sous valorisés. En période de crise, assure la représentante de l'UNFPA au Congo, Barbara Laurenceau, « les filles sont marchandées parfois par leurs propres parents en échange de nourriture pour sauver la famille. Nous devons assurer leur santé et sécurité, quelle que

soit la crise. Nous devons nous assurer qu'elles vont à l'école, et devons les protéger en utilisant leur potentiel pour aller vers les solutions ». L'OMS situe l'adolescence en 10 et 19 ans avec une étape précoce entre 10 et 13 ans, médiane entre 14 et 15 enfin tardive entre 16 et 19 ans. Au premier semestre 2017, l'UNFPA en collaboration avec son partenaire Médecins d'Afrique, a déploré que 110 femmes et fillettes aient été victimes de viol, 277 fillettes en consultation prénatale et 103 filles de moins de 18 ans aient accouché dans le département du Pool. Face aux collégiennes et à ce constat déplorable, la ministre Inès Nefer Bertille Ingani a indiqué : « Cette sixième célébration est une occasion parfaite pour exposer

au grand jour les graves violations des droits fondamentaux des filles qui persistent en dépit de l'existence de plusieurs instruments juridiques. Il est temps de mettre fin à l'impunité dans ce domaine ». La ministre de la Promotion de la femme a ajouté que la situation des filles du Pool devrait interpeller toutes les institutions de la République. « Ces filles qui vivent encore dans les centres d'accueil doivent regagner leurs milieux d'origine. On est en droit de se poser la question de savoir si dans cet état psychologique, elles sont en droit de bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage que les autres en dépit des efforts du gouvernement. Les filles ont droit à une sûre et

bonne santé, et une éducation de qualité. Nous voulons qu'elles deviennent travailleuses, entrepreneuses et dirigeantes politiques. Je fonde mon espoir sur un dialogue intergénérationnel et l'appui de nos partenaires au développement », a-t-elle dit.

La ministre de la Promotion de la femme a rappelé qu'une réflexion interministérielle sera menée pour mettre sur pied une chaîne de solidarité pour le parrainage des filles des milieux défavorisés. Elle a aussi invité les filles à l'éthique de soi, à un engagement personnel pour se faire valoriser, échapper au mariage précoce et améliorer leur cursus scolaire.

C'est depuis 2012 que le Congo commémore la Journée internationale de la jeune fille.

Fortuné Ibara

LION'S CLUB

Le gouverneur du district 403 B1 entend contribuer à l'éducation des enfants

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba s'est entretenu le 12 octobre avec le gouverneur du Lion's Club district 403 B1, Aïssata Moussa, sur les questions liées à l'éducation des jeunes enfants.

Les Lions offrent aux jeunes du monde entier en général et à ceux du Congo en particulier, individuellement ou collectivement, des perspectives de réussite, d'apprentissage, en parrainant des activités favorables à l'épanouissement des jeunes.

« Le Lion's Club œuvre pour la sauvegarde de la vie, la protection de l'environnement, l'action contre la faim, la lutte contre le diabète et le cancer infantile. Ce programme est



Poignet de main entre les deux personnalités (Adiac)

appliqué par tous les Lions au monde. Cependant, chaque gouverneur a le droit d'apporter sa touche personnelle au programme du siège. Ma touche personnelle est une action vers la petite enfance, de la naissance à cinq ans, dans le domaine de l'école maternelle », a indiqué Aïssata Moussa. Le Lion's Club est présent dans plus de 200 pays et aires géographiques du monde. Le district 403 B1 du Lion's Club qui regroupe huit pays d'Afrique centrale notamment le Congo, l'Angola, le Cameroun, le Tchad, le Djibouti, le Gabon et la Guinée équatoriale, mène plusieurs actions humanitaires.

« La principale mission du Lion's Club, c'est de combattre la misère, de venir en aide aux

démunis de la communauté. On dit que partout où il y a besoin, il y a un lion. Nous sommes disposés à apporter du soulagement aux populations. Tout se résume par notre devise : nous servons », a ajouté Aïssata Moussa.

La rencontre entre les deux personnalités a été également une occasion de présenter mutuellement leurs civilités. « En tant qu'une de ces administrées, nous sommes venues présenter nos civilités au maire de Brazzaville. Nous sommes venues féliciter le maire pour son appui au Lion's Club international. Nous travaillons dans sa communauté et dirigeons nos actions vers les citoyens de cette ville », a-t-elle conclu.

Fortuné Ibara

ECOLE DE MATHÉMATIQUE AFRICAINE

Plusieurs étudiants de niveau master renforcent leurs capacités en géométrie

Ces 45 étudiants venus du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Niger, la RCA, la RDC et du Congo, participent du 11 au 21 octobre aux travaux de l'Ecole mathématique africaine sur la géométrie différentielle.

Organisée grâce au soutien du Centre international de mathématiques pures et appliquées basé à Nice en France, et à l'Union mathématique africaine à travers le concept Ecole mathématique africaine en sigle EMA, cette session a pour objectif de donner aux étudiants commençant des études doctorales des connaissances de base dans des domaines en plein essor.

« L'enjeu majeur de cette rencontre, c'est également de contribuer au développement des mathématiques en Afrique en favorisant des échanges entre les futurs jeunes mathématiciens africains et la communauté mathématique internationale ; de briser l'isolement des chercheurs africains en général et congolais en particulier », a précisé le recteur de l'Université Marien-Ngouabi Jean Rosaire Ibara lors de son discours d'ouverture. Tout comme les précédentes, la rencontre de Brazzaville vise à renforcer les capacités des participants en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs expériences et de mieux se connaître, enfin, d'identifier des étudiants disposant d'attitudes à poursuivre des études de doctorat.

Les organisateurs ont également avancé qu'au cours de cette session, des cours de niveau master et doctoral auront lieu de 8h00 à 12h00. Les après-midi seront consacrés aux travaux dirigés et aux exposés des travaux personnels des étudiants, et auront lieu de 14h00 à 17h30. Trois thèses de doctorat seront soutenues au cours de cette Ecole mathématique africaine. « La République du Congo et l'Afrique au sud du Sahara présentent un nombre très faible de chercheurs en mathématiques. C'est ainsi que grâce à l'appui de l'Union européenne à travers le projet EDULIK, plus de quarante étudiants avaient été formés au niveau master en 2010, 2011 et 2012, dans les domaines de l'analyse numérique, la géométrie et la statistique, dans le cadre d'un master commun entre les universités Marien Ngouabi au Congo et de Kinshasa en RD Congo. Plusieurs de ces étudiants ont abordé des études doctorales sur place ou en cotutelle et treize ont soutenu des thèses de doctorat », a déclaré le professeur Basile Guy Richard Bossoto, président du Comité d'organisation de l'Ecole mathématique africaine (EMA). Et d'ajouter : « Nous voulons maintenant orienter nos étudiants vers les thématiques actuelles, particulièrement en géométrie, afin de maintenir cette dynamique et de combler le déficit laissé par certains collègues admis à la retraite ».

Participent à cette EMA, 27 étudiants locaux, 19 étudiants et 5 professeurs étrangers. Cette école se terminera par un colloque consacré au professeur Eugène Okassa, maître de mathématiques, membre éminent du CTS/CAMES, à qui l'Ecole rend un vibrant hommage, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il est fondateur de l'Ecole de géométrie de Brazzaville.

Guillaume Ondzé

« La principale mission du Lion's Club, c'est de combattre la misère, de venir en aide aux démunis de la communauté. On dit que partout où il y a besoin, il y a un lion. Nous sommes disposés à apporter du soulagement aux populations. Tout se résume par notre devise : nous servons »

MÉTÉOROLOGIE

La CEEAC annonce l'ouverture d'un centre de prévision climatologique

Les ministres en charge de la météorologie de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), réunis le 13 octobre à Brazzaville, ont approuvé les textes statutaires devant permettre l'ouverture imminente d'un centre d'applications et de prévision climatologique en Afrique centrale (CAPC-AC).

« Les ministres ont adopté le principe de désignation à titre provisoire de l'équipe dirigeante du CAPC, en attendant la nomination définitive par la conférence des chefs d'Etat (...) A cet effet, ils ont retenu les candidatures de la RCA et du Congo-Brazzaville respectivement pour les postes de secrétaire exécutif et de secrétaire exécutif adjoint », indique le communiqué final de cette rencontre.

Le centre climatologique dont le siège est basé à Douala (Cameroun), sous la coordination de la CEEAC, va contribuer à la diffusion des prévisions météorologiques plus fiables. Les données fournies par les experts locaux vont servir à anticiper sur des événements catastrophiques ou encore à planifier certaines activités sectorielles.

En effet, la 3^e conférence des ministres en charge de la météorologie était appelée à apprécier les conclusions des travaux des experts sur les mécanismes de réduction des risques de catastrophes en

hydrométéorologique, rappelait le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et la marine marchande, Fidèle Dimou.

Ces inondations, coulées de

La contribution financière des Etats membres de la CEEAC est l'un des défis à surmonter pour pouvoir doter la sous-région d'un système météorologique plus performant. Ainsi, la

d'Etat et de gouvernement de la CEEAC du 25 mai 2015 à N'Djamena au Tchad. Plusieurs partenaires au développement appuient ce programme de la CEEAC pour la météorologie,



Les travaux de la 3^e conférence (Adiac)

zone CEEAC.

L'Afrique centrale n'est pas à l'abri des effets « pervers » du climat, car 90% des catastrophes survenues ces dernières années sont d'origine

boue, ensablements ou assèchements des cours d'eau, érosions côtières, sécheresses et pertes de la biodiversité compromettent les efforts de développement durable des Etats de la région.

conférence a exhorté les Etats à honorer le paiement régulier de leurs contributions, afin d'assurer le financement des activités du nouveau centre. Notons que le CAPC a été créé par la conférence des chefs

dont l'Organisation météorologique mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, ainsi que des organisations sœurs comme la SADC et la CEDEAO.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

L'Ac Colombe – FCF La Source, le derby de la 3^e journée

Les deux formations qui mènent le championnat avec deux victoires en autant de journées vont se croiser le lundi 16 octobre en clôture de la 3^e journée.

C'est le plus grand test pour les vainqueurs de la coupe du Congo. Après avoir humilié le CESB (9-0), les joueuses de la Colombe ont confirmé le vendredi en dominant Royal RF sur un score de 3-0. Elles gardent la tête du championnat avec six points et une meilleure différence de buts (12 buts inscrits en deux matches contre zéro encaissé).

La Colombe meilleure attaque et défense de la compétition croquera sa plus sérieuse rivale le Football club féminin La Source. Les deux équipes se sont croisées en finale de la coupe du Congo le 13 août dernier et l'AC Colombe avait



LAC Colombe-FCF La Source lors de la dernière confrontation en finale de la Coupe du Congo/Adiac

pris le meilleur (3-2). C'est sur le signe de la revanche pour le FCF La Source va aborder à coup sûr cette rencontre. Depuis le début de la compétition, cette équipe aligne aussi des meilleurs résultats. Le vendredi, elle a battu l'AC Léopards sur un score de (2-1), sa deuxième victoire après celle de (2-0) contre Rayons du soleil en ouverture de la compétition. Rayons du soleil qui affrontera le même lundi l'AC Léopards a connu vendredi sa première victoire en dominant le CESB (1-0). C'est la deuxième défaite du CESB après deux journées. Son troisième match contre Royal RF en ouverture de la 3^e journée devrait lui permettre d'éviter le chaos.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Les dates et rencontres des barrages dévoilées

La commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales a programmé pour le mardi 24 octobre les matches aller des barrages

Ces rencontres opposeront respectivement au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo au Centre d'étude et sport La Djiri puis au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Nathalys à V Club Mokanda.

Les matches retours de ces barrages se joueront le dimanche 29 octobre prochain au terme desquels les vainqueurs retrouveront les quatorze meilleures formations de la Ligue 1 de la saison écoulée. Il s'agit de: l'AC Léopards; l'AS Otoho; Cara; La Mancha; l'Etoile du Congo; la Jeunesse sportive de Talangaï; Saint Michel de Ouenzé; Patronage Sainte-Anne; Interclub Tongo FC; l'AS Cheminots; les Diables noirs; Nico-Nicoy et la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

Ce qui est sûr pour le nouveau championnat à 16 équipes, Brazzaville, Pointe-Noire, Owando garderont leur quota de la saison passée (10 pour Brazzaville, 4 pour Pointe-Noire et 1 pour Owando). Dolisie, qui a perdu les Jeunes Fauves, reste avec l'AC Léopards. La descente de l'AS Kimbongue-la prive Kinkala d'un représentant à l'élite.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 11^e journée, 2^e division

Lancé à la 72e, Yann Mabella inscrit le 3^e but de Châteauroux à la 94e face à Reims (3-1). Lancé sur le côté droit, l'ancien Nancéien accélère, dépose Abdellamidh et gagne son duel, en deux temps face au portier rémois. Le deuxième but de Mabella en 4 apparitions (2 titularisations, 194 minutes de jeu). Un « super remplaçant » qui pourrait mériter de venir faire apprécier sa pointe de vitesse chez les Diables rouges... Malgré l'entrée en jeu de Tobias Badila, à la 76e, alors que le score était acquis, Nancy s'incline chez le Gazélec (1-2). Ryan Bidounga n'était pas dans le groupe.

Dylan Saint-Louis est entré à la 62e lors du revers du Paris FC à Sochaux (0-1), Sans Exaucé Ngassaki, laissé à disposition de la réserve face à Lannion, Brest est tenu en échec par Auxerre (1-1).

Le Clermont Foot de Fodé Doré reçoit Le Havre ce samedi à 14h55. Les Normands feront le déplacement avec Bryan Passi, mais sans Bevic Moussiti Oko.

Au classement, Le Havre est 5e avec 19 points et 1 match en retard. En cas de succès en Auvergne, ils peuvent donc doubler le Paris FC, 4e avec 20 points, et Brest, 3^e avec 21 longueurs. Clermont, 8^e avec 17 points, peut aussi remonter en cas de succès. Avec 15 unités, La Berrichonne est 11e, tandis que Nancy est 16e avec 13 points.



Auteur du 3-1 contre Reims, Yann Mabella célèbre son deuxième but de la saison (DR)

National

France, 10^e journée, 3^e division

Sans briller, Grenoble bat Avranches la lanterne rouge (3-1). Titulaire dans l'axe droit, Fernand Mayembo s'affirme, à chaque match, comme le patron de la défense iséroise. Dans les rangs normands, Blanstel Koussalouka a joué l'intégralité du match. Béziers s'incline face à Cholet (1-3). Rendi Goteni est entré à la 82e dans l'entrejeu biterrois. Chez les Choletais, Kévin Zinga Mondziaou a fait son apparition à la 86e. Contrairement à Galcot Loufoukou.

Sans Christopher Missilou, absent, l'En-

tente-Sannois-Saint-Gratien chute à domicile contre Dunkerque (0-2). Alerté par une douleur au genou durant l'échauffement, Bradley Mazikou, prévu comme titulaire, a été contraint de renoncer.

Samedi, à 14h45, Laval avec Davel Mayela, mais sans Yven Moyo (résilié depuis le 4 octobre) reçoit Consolat. Au classement, Grenoble est 2^e, avec 18 points, suivi de Cholet, 3e avec 17 points, Laval et Béziers, 4^e et 5^e avec 16 longueurs. Dunkerque et l'Entente sont respectivement 8^e et 9^e avec 14 et 13 points, tandis qu'Avranches ferme la marche avec 4 points.

Camille Delourme

Cercle « Gestion & Développement »

Cabinet JPI

SÉMINAIRES D'IMPRÉGNATION DES INNOVATIONS APPORTÉES PAR LE SYSTÈME COMPTABLE OHADA RÉVISÉ

Brazzaville (du 07 au 12 octobre 2017) et Pointe-Noire (du 14 au 19 octobre 2017)
(Avec un traitement particulier pour Etudiants et élèves)

Renseignements et inscriptions avant le 30 septembre 2017 à 17H00 (places limitées)

CONTACTS: 00242 06 666 51 20 / 06 962 00 11 / 05 528 55 43 - syscohadapourtous@gmail.com

1^{er} étage immeuble Mballi, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog (en diagonale de la pharmacie de nuit OASIS)



Disponible à l'arrêt de bus Ebomapoko Massengo Soprog

MUSIQUE

Le Quatuor Béla livre des concerts acoustiques



Le Quatuor Béla (DR)

Ce groupe se produira le 18 octobre à l'IFC de Pointe-Noire et du 19 au 20 octobre à Brazzaville. Cette tournée est organisée par les Instituts Français de Pointe Noire et de Brazzaville, avec le soutien de la SPE-DIDAM qui est une société de perception et de distribution servant à gérer les droits des artistes interprètes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des prestations enregistrées. Le Quatuor Béla se consacre à la musique contemporaine du genre classique.

Il est aujourd'hui l'un des quatuors les plus engagés dans la musique des XXe et XXIe siècles. Écoute, cohésion, précision rythmique caractérisent leur jeu, sans oublier leur énergie sur scène.

Le Quatuor Béla est fondé en 2006 par quatre musiciens issus des Conservatoires nationaux supérieurs de musique et danse de Paris et Lyon. Il se réunit autour du désir de défendre le répertoire du XXe siècle ainsi que la création. Le groupe se distingue par sa volonté d'être à l'initiative de nouvelles compositions et de nourrir le dialogue entre interprètes et compositeurs.

En 2015, le Quatuor Béla a reçu le Prix Antoine Livio de la Presse musicale Internationale. Il est également invité à se produire à l'étranger, notamment en Italie, en Afrique du Sud, en Irlande, au Liban et en Colombie. Curieux et enthousiasmé par la diversité des courants qui font la création contemporaine, l'ensemble s'associe souvent à des figures artistiques emblématiques.

L'entrée à ces concerts est payante.

Rosalie Bindika

UNESCO

Audrey Azoulay prend la tête de l'institution

La Française Audrey Azoulay a été élue le 13 octobre dernier directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), une institution dont le siège est basé à Paris.

L'ancienne ministre de la Culture dans le gouvernement de François Hollande était opposée pour le vote final des 58 membres du conseil exécutif de l'Unesco au Qatar Hamad ben Abdelaziz al Kaouari. Elle a obtenu 30 voix contre 28 de son opposant. Sa nomination sera officialisée le 10 novembre prochain.

Elue pour un mandat de quatre ans, la nouvelle directrice de l'Unesco avait le soutien du président français Emmanuel Macron, qui a fait de l'éducation une de ses priorités.

Audrey Azoulay est la deuxième femme à diriger l'organisation après la Bulgare Irina Bokova à qui elle succède. Elle aura pour première tâche de restaurer l'autorité d'une institution devenue peu audible en dehors de son classement des sites remarquables au patrimoine mondial.

« La première chose que je ferai sera de m'attacher à restaurer sa crédibilité, la confiance des Etats membres, son efficacité, afin qu'elle puisse agir, parce qu'elle est la seule à pouvoir le faire de façon durable sur les enjeux qui sont ceux de notre monde », a déclaré Audrey Azoulay, lors d'un bref discours à l'issue de son élection. La nouvelle pa-



tronne de l'Unesco devra dépasser les rivalités politiques qui minent l'institution et surtout régler son problème de financement. En annonçant jeudi leur intention de quitter l'Unesco, les Etats-Unis et Israël ont accusé l'organisation onusienne de discrimination anti-israélienne.

En effet, les Etats-Unis, plus gros contributeur, ont décidé en 2011 de suspendre leur cotisation estimée à 80 millions de dollars par an (67 millions d'euros), soit près d'un quart du budget après l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit. Depuis, l'Unesco a dû réduire certains programmes, geler les embauches et faire appel aux contributions volontaires. L'organisation emploie 2.000 personnes environ dans le monde. Le budget de l'Unesco pour 2017 s'élève

à 326 millions de dollars (275 millions d'euros), soit près de la moitié de ce qu'il était en 2012.

Les sommes dues à l'Unesco atteignent, selon son site internet, un total de près de 650 millions de dollars, dont 542 millions d'arriérés des Etats-Unis. Rien ne dit que les Etats-Unis s'acquitteront de leur dette avant leur sortie officielle le 31 décembre 2018, dit-on à l'Unesco.

De gros contributeurs comme le Japon, le Royaume-Uni et le Brésil n'ont pas encore versé leurs contributions pour 2017. Des résolutions, qui ont à plusieurs reprises suscité la colère d'Israël et alimenté les tensions avec les Palestiniens, ne sont qu'une partie des nombreuses questions qui fâchent.

Yvette Reine Nzaba

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un nouveau mur de clôture pour le lycée de Mpaka

La remise de l'ouvrage, construit par le port autonome de Pointe-Noire, a eu lieu récemment en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Le lycée de Mpaka était dans une situation de désolation. N'étant pas clôturé, cet établissement scolaire enregistrait souvent des intrusions de jeunes déscolarisés qui venaient profiter de ses infrastructures en s'amusant. Ces intrusions avaient notamment des impacts négatifs sur la vie de l'école. Grâce au port autonome de Pointe-Noire qui a décidé de mener des actions sociales en faveur de l'environnement scolaire, le lycée de Mpaka est remis à neuf. Il a changé son image car le mur de

clôture a un pourtour de 774 m formé d'une suite de panneaux autonome d'une longueur de 22 à 30 m chacun et d'une hauteur à 2 m 45 à 2 m 55, séparés entre eux par des joints de dilatation d'une largeur de 10 mm, permettant ainsi de minimiser les risques de fissuration dus aux variations de température.

En effet, ce mur de clôture permet aux enseignants et élèves de travailler dans des conditions normales et dans un cadre de vie accueillant. «*En juin de cette même année, à la suite d'une requête des autorités municipales, lorsque nous avons décidé de visiter cette école, nous étions touchés de compassion pour les élèves, nos enfants, le corps enseignant et la direction du lycée*», a dit, Séraphin Bhalat, directeur général du port autonome de Pointe-Noire. Dans son message, le ministre Anatole Collinet Makosso a remercié le port auto-



Le préfet et les trois ministres lors de la réception du mur de clôture du lycée de Mpaka

nome de Pointe-Noire pour cet ouvrage qui assure désormais la sécurité. Notons que cette activité a notamment connu

la présence de Pierre Mabilia, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement,

Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, ainsi que Jean François Kando, député-maire.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Et pourtant la formation qualifiante conduit vite à l'emploi !

Vu l'actualité du thème, il est important pour nous de cerner très rapidement dans un premier temps quelques aspects sémantiques de celui-ci. Ainsi, est formation qualifiante, en faisant fi des querelles d'écoles, celle qui vise entre autres le perfectionnement des compétences dans un métier, l'apprentissage d'un métier, l'obtention d'un titre diplômant ou d'une qualification. Ici le diplôme renvoie plus à un certificat de qualification professionnelle et autre. Voyons ce cas de figure. Tenez ! entre un jeune qui termine ses études par l'obtention d'un baccalauréat littéraire et un autre qui vient de passer trois ans d'apprentissage de divers métiers de la maçonnerie sanctionnée par un titre de « maître maçon », lequel peut avoir la chance de voir les occasions d'emplois s'offrir vite à lui ? Dans l'immédiat, il est certain que le maître maçon aura plus d'opportunités à se faire intégrer socio-économiquement et socio-professionnellement.

De la même manière, nous pensons aussi qu'un jeune, qui pendant cinq ans, a appris les métiers d'agriculture et d'élevage sanctionnés par une qualification aura très vite la chance de s'auto-prendre en charge, car il sera vite dans le marché d'emplois pour affirmer physiquement sur le terrain le métier qu'il a appris. Et son insertion socio-économique et/ou socio-professionnelle ne va pas, nous l'espérons, tarder à se réaliser.

Dans le même ordre d'idées, il est clair qu'un jeune qui a passé deux ou trois ans dans un institut de formation dans la spécialité de Plomberie et sanctionnés par un titre de plombier sera vite récupéré par un employeur quelconque ou pourra s'auto-prendre en charge et s'auto-insérer socio-économiquement ou socio-professionnellement par rapport à un jeune universitaire qui a bénéficié des études générales et d'une formation livresque sanctionnée soit par une licence en ceci ou en cela ou même par une maîtrise.

Alors on perçoit clairement par-là que la formation qualifiante devrait plus intéresser les jeunes à la quête d'emplois que ces formations dites théoriques et « généralisantes ». Car sur un effectif de dix jeunes qui déposent leurs dossiers à l'Office national de l'emploi et de la main d'oeuvre (Onemo) pour la recherche de leurs premiers emplois, ce sont plus ceux qui ont un titre « qualifiant » qui ont plus la chance d'être appelés pour pouvoir être recrutés par telle ou telle structure.

Ainsi donc, le constat est que dans la masse actuelle des jeunes à la quête d'emplois ou des jeunes en chômage, nombreux sont ceux qui n'ont pas bénéficié d'une formation qualifiante. Car, à dire vrai, un jeune qui a suivi une formation de conduite dans une auto-école, formation sanctionnée par un diplôme de « permis de conduire », pourra vite s'auto-insérer socio-économiquement. C'est déjà là la lutte contre la pauvreté et/ou le chômage des jeunes. D'où la vulgarisation du vocable « Formation qualifiante ». À quoi ça sert ? Car certains jeunes pensent qu'elle n'est réservée qu'à ceux-là qui n'ont pas persévéré sur le plan scolaire. Erreur !

Alors vous certains parents, pourquoi fermeriez-vous les portes des pistes d'apprentissage à certains métiers à vos enfants, quand ces derniers voudraient très tôt se jeter dans des formations qualifiantes ? Et pourtant l'insertion socio-économique et socio-professionnelle passe souvent par là. Ainsi, la formation qualifiante est l'ultime moyen de lutte contre l'oisiveté des jeunes.

Faustin Akono

THÉÂTRE

«Peine perdue» à l'affiche à l'IFC

L'institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire accueille, le 20 octobre, le spectacle théâtral «*Peine perdue*» tiré du roman d'Éric Dibas-Franck. Un spectacle joué par le théâtre des Coulisses.



Une scène de «*Peine perdue*» Crédit photo:DR»

Dans une mise en scène de Je'hf Biyeri, le spectacle «*Peine perdue*» met en scène trois acteurs: Laure bandoki, Gladys Bandoki et Roger Tsiampassi avec à la lumière Bernabé Beti-Loemba.

«*Peine perdue*» nous invite à découvrir la complicité et les détours d'un amour contrarié à travers la relation épistolaire qui unit une jeune femme restée en Afrique et son prétendant émigré en France. Tous deux font des études de droit, lui avec succès, elle avec difficultés. Au fil des lettres qu'elle écrit à son bien-aimé, le public partage leurs difficultés d'aimer à distance et leur volonté de gagner la confiance et l'estime de l'autre. Quel avenir peut-il y avoir entre deux êtres quand des milliers de kilomètres les séparent ? La réalisation de cette œuvre littéraire en spectacle de théâtre a été rendue possible grâce au soutien de l'auteur Éric Dibas-Franck.

Hervé Brice Mampouya

DÉCOUVERTE

Le chef de mission du navire hôpital « Arche de paix » visite le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

Après avoir été reçu par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le vice-amiral chinois, Guan Bailin, chef de l'opération « Harmony 2017 » menée par le navire hôpital « Arche de paix », a visité le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, avant de repartir à Pointe-Noire, dans la ville océane où est accosté le navire.



Béline Ayessa s'entretenant au perron du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza avec le vice-amiral chinois, Guan Bailin (DR)

Guan Bailin était accompagné de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang et quelques membres de sa délégation. Ils ont été accueillis chaleureusement au perron du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, par la directrice générale de cet espace, Béline Ayessa. Après un tour d'horizon marqué par une visite guidée, le vice-amiral chinois, qui, au passage s'est incliné devant la sépulture de Pierre Savorgnan de Brazza, n'a pas caché son émotion.

« C'est un moment très important pour moi d'avoir

découvert l'origine de cette ville, le début de ce pays. Je sais pourquoi la ville porte le nom de cet explorateur. C'est donc une période d'histoire très importante pour le Congo. La façon que je me suis faite, c'est qu'une personne quelle que soit sa nationalité tant qu'elle a contribué à ce

pays, à cette nation ; les congolais sont toujours reconnaissants à son égard. Toujours dans la droite ligne de cette idée, je pense que les Congolais, nous serons reconnaissons grâce à l'arrivée de ce navire hôpital Arche de paix », a déclaré le vice-amiral chinois.

Cet homme en uniforme

nanti d'un esprit culturel, a promis de rapporter les merveilles de la culture congolaise et de ce qu'il vient de voir en ces lieux marqués d'histoire de toute une nation. « Je serai un traducteur et interprète fidèle de la culture, de la civilisation de votre pays auprès des populations chinoises. »

Montrant son hospitalité, Béline Ayessa offerte à son hôte un ouvrage retraçant l'épopée de l'explorateur franco-italien en images, portant les signes orthographiques de la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Très ravi de cette visite et des échanges fructueux, le vice-amiral Guan Bailin, a convié la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza a visité le navire hôpital « Arche de paix » accosté au port de Pointe-Noire dans la capitale économique du Congo depuis quelques jours.

Notons que le vice-amiral Guan Bailin est en tournée médicale et humanitaire au Timor oriental et dans sept (7) pays d'Afrique dont le Congo où le navire a accosté au port de Pointe-Noire et durera huit jours (8).

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Libye : retour à la case départ

Il apparaît de jour en jour plus évident que la résolution de la crise libyenne ne sera possible que si les protagonistes du drame qui se joue dans cette partie de l'Afrique depuis 2011 se retrouvent autour de la même table. Non pour se déchirer comme ils n'ont pas cessé de le faire après l'assassinat de Mouammar Kadhafi, mais pour reconstruire un Etat capable, comme avait su le faire non sans mal le «Guide», de faire vivre ensemble les ethnies et les tribus qui composent et composeront toujours le pays.

Ce processus est en cours n'en déplaise aux puissances extérieures qui tentent pour des raisons diverses - dont beaucoup sont très terre-à-terre - de s'immiscer une nouvelle fois dans les affaires intérieures de ce grand pays. Il a débuté alors même que Mouammar Kadhafi vivait en-

core, lorsque l'Union Africaine a envoyé à Tripoli une délégation de chefs d'Etat africains pour convaincre le Président libyen de se retirer en instaurant un régime de transition suffisamment fort pour préserver l'unité du pays. Il s'est poursuivi, en dépit des violences qui gangrènent le pays, lorsque l'Union Africaine, toujours elle, a constitué le Comité de haut niveau que préside le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. Et elle débouchera très probablement, avant la fin de cette année 2017, sur une conférence nationale à laquelle prendront part non seulement les différentes parties au conflit mais aussi et surtout les chefs des tribus et ethnies qui quadrillent depuis toujours le territoire libyen.

Certes, la partie n'est pas encore jouée, mais tout indique aujourd'hui que la raison étant près de l'emporter sur la passion

un accord permettant de reconstruire l'unité de la Libye ne relève plus de l'utopie. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder avec attention les démarches que mènent les hautes personnalités désignées par l'Union Africaine pour réconcilier les frères ennemis, démarches qui ont toutes pour objectif de rassembler autour d'une même table ceux qui s'opposent aujourd'hui les armes à la main. Sans exclure, bien sûr, du débat à venir, les proches de Mouammar Kadhafi qui ont conservé une influence certaine.

Dans le contexte qui se précise chaque jour l'on ne saurait trop conseiller aux puissances extérieures directement responsables du drame que vit aujourd'hui la Libye - autrement dit la France, l'Angleterre, les Etats-Unis - de rester en dehors du débat qui se précise. Parce qu'elles ont commis la plus lourde des erreurs en faisant abattre le «Guide» libyen

sans mesurer les conséquences inévitables de leurs actes ces mêmes puissances ont provoqué l'un des pires drames de ce temps et se sont enfermées dans une situation ingérable comme le montrent tout à la fois l'afflux des migrants vers les côtes européennes et la crise que celle-ci provoque au sein même de l'Union Européenne. Elles sont, comme on dit, hors jeu.

Si leurs dirigeants veulent maintenant contribuer à la renaissance de la Libye qu'elles appuient donc résolument le lent et patient processus de rapprochement que le Comité de haut niveau conduit. Qu'elles contribuent aussi, matériellement et financièrement, à la reconstruction d'un pays qu'elles ont contribué à plonger dans le chaos.

Alors, en effet, et alors seulement elles agiront en faveur de la paix.

Jean-Paul Pigasse